

AUX ANNONCEURS

Annoncez dans 'LE GUIDE' c'est le journal que vous devez considérer d'abord. Pour vendre à la Beauce, il vous faut annoncer dans la Beauce.

LE GUIDE

LE JOURNAL BEAUVERON

Vous offre un grand nombre de lecteurs qui seront demain vos clients, si vous utilisez "LE GUIDE" en y insérant votre annonce. N'hésitez pas. "LE GUIDE", c'est votre chance.

VOL. 7. — No. 4.

"LE GUIDE", 9 SAINT-ANTOINE, STE-MARIE, B.CE.

MERCREDI LE 29 JANVIER 1935.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE SAINTE-MARIE DE BEAUCE

Un appel à tous les hommes d'affaires.

(Communiqué). — L'indifférence d'un trop grand nombre de nos concitoyens qui sont dans les affaires leur est plus préjudiciable que la plupart d'entre eux ne paraissent s'en rendre compte. En faisant partie de la Chambre de Commerce, nos hommes d'affaires s'associent afin de mieux comprendre les difficultés qu'ils ont à affronter et afin de leur opposer une action collective toujours plus puissante que l'effort individuel. Isolé, l'homme d'affaire est laissé à ses seules ressources et virtuellement privé de toute influence. C'est par l'action collective dans la Chambre de Commerce qu'il peut développer une grande influence et forcer le cas échéant, les mesures gouvernementales utiles à sa réussite.

Dans les temps difficiles que nous traversons nos hommes d'affaires devraient surtout tenir à ne pas être privés des avantages que la Chambre de Commerce assure à ses membres.

Il est temps de demander votre admission pour l'année 1936, avant l'élection des directeurs qui aura lieu samedi soir le 1 février, à la salle publique de Ste-Marie de Beauce, à 8 heures P. M. Adressez-vous à M. Irénée Giguère, président ou à M. Christophe Tascheau, secrétaire.

J. N. Doyon, Trésorier.

LE CARNET DU REPORTER

M. E. Bégin, de la Begin Motors de Thetford Mines, était de passage à Ste-Marie, la semaine dernière.

RETRAITE FERMÉE

Quelques citoyens de Ste-Marie, nous quitteront, vendredi, pour faire une retraite fermée à Villa Manrèse.

NOTES

Mlle Fernande Labbé de Beauce Jct., était de passage à Ste-Marie la semaine dernière.

M. J. N. Doyon est de retour de Montréal où il a représenté, à un congrès général, le cercle Catholique des Voyageurs de Commerce.

M. Lionel Nadeau, linotypiste au "GUIDE", était de passage à St-Joseph, chez sa mère, en fin de semaine.

LA NEIGE

Plus nous avançons l'hiver, plus la neige tombe. Si ce temps continue, nous aurons bientôt assez de neige pour commencer à penser au printemps et à ses conséquences. Heureusement, depuis le départ de la Brown Corp., les dégâts sont généralement insignifiants.

HOCKEY

Dimanche dernier, le club Sainte-Marie a fait subir au club d'East-Broughton, un blanchissage en règle. Il n'y a pas très longtemps, le club d'East-Broughton avait imposé au club du "GUIDE" un score 3 à 0 à East-Broughton. Dimanche dernier le grand club a fait oublier cette défaite en triomphant de façon définitive de nos amis de Broughton.

Il est bien regrettable cependant que la partie ne se soit pas jouée sans incident. Pour notre part nous n'approuvons pas ces exercices qu'il est bien difficile de dire qui a raison ou tort.

Le score final fut de 6 à 0 en faveur de Ste-Marie.

DIMANCHE

On annonce pour dimanche prochain une partie de hockey qui promet d'être intéressante. Les fameux Vallée Jct. dont la réputation n'est plus à faire, seront ici pour se mesurer au Ste-Marie qui marche de victoire en victoire cet hiver.

Seul le club de Beauce Jct a fait passer figure avec le Ste-Marie cet hiver. Que feront-ils dimanche? Allons en foule à la partie.

FUNÉRAILLES DE M. PAUL FRETTE

Vendredi matin en l'église de Ste-Marie ont eu lieu les funérailles de monsieur Paul Frette fils de M. et Mme Georges Frette de Ste-Marie. Le défunt était âgé de 18 ans. Il est mort après six semaines de maladie. Il laisse dans le deuil en plus de son père et sa mère, ses frères et sœurs, Lucien, Robert, Alphonse, Jeanne Irène Marcelle, Floriane, Thérèse, Simonne et Argente.

Les funérailles ont eu lieu vendredi matin. La levée du corps fut faite par Mgr J. E. Feuiltaut, curé de Ste-Marie, qui a aussi chanté le service.

La dépouille funéraire était portée par MM. Joseph Giroux, Roland Poulin, Hervé Giroux, Donat Roy, Georges Pouliot, et Irénée Roy. M. Lucien Maheg portait la croix.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Ludger Bilodeau entrepreneur de Ste-Marie.

A la famille en deuil, nous offrons nos sincères sympathies.

HOCKEY

Dimanche le 19, le club REGINA de Ste-Marie, a reçu la visite du BELLEVUE de St-Joseph. Le club local l'emporta au score final de 7 à 2.

LA BEAUCE SOUS LA NEIGE

Les dernières neiges qui se sont abattues sur la Beauce, ont dépassé en importance tout ce que nous avons vu ces dernières années et même ce qui a été vu de mémoire d'homme, chez nos vieux.

NOTES

M. Henri Dubreuil de Ste-Marie, était de passage à Scott Jct., ces jours derniers.

MM. Lauréat Bilodeau, J. B. Gosselin ainsi que J. P. Faucher de Ste-Marie, sont de retour d'un voyage à Québec.

AMATEURS

N'oubliez pas, tous les amateurs qui désirent prendre part au programme de vendredi soir, sont priés de se rendre au Théâtre Bellevue, jeudi soir à 8 heures pour être classés par M. H. Tanguay, maître de cérémonie. Aussi ne pas oublier instruments de musique, car il y aura représentation (censure).

Confiez vos impressions à notre journal.



LEIGHTON MCCARTHY, C. R. Président de la Canada Life Assurance Company qui présida à la 89ème assemblée générale de la compagnie. En 1935, la Canada Life accrut son portefeuille d'obligations gouvernementales, municipales et autres garanties par le Gouvernement, jusqu'à \$92,195,388.

A SAINTS-ANGES

DEPART DE M. L'ABBE CYRILLE DESLAURIERS, CURE. ARRIVEE DE SON SUCCESEUR

C'est avec un réel chagrin que nous avons vu partir notre bien-aimé pasteur M. l'abbé Cyrille Deslauriers, qui vient d'être nommé curé à Notre-Dame du Chemin, Québec. Ce départ que nous redoutions chaque année, à notre grand regret vient de s'effectuer. Sans doute, nous ne pouvions prétendre garder toujours en notre paroisse un prêtre de la valeur de M. l'abbé Cyrille Deslauriers. Ses talents nous le comptions, réclamaient un champ d'action plus vaste pour se déployer, à leur aise. Cependant, nous espérons avoir quelques années encore l'avantage de profiter du bienfaisant ministère de ce prêtre à l'âme vraiment sacerdotale.

En ce chef spirituel, nous perdons un apôtre zélé et inlassable, un père dévoué, juste et bon. Pendant les quelques six années qu'il a passées au milieu de nous, il s'est dévoué sans compter pour le bien de tous et de chacun, surtout dans l'intérêt des âmes, veillant sans cesse sur ses ouailles, c'est toujours avec douceur et bienveillance qu'il les reprenait pour les ramener dans le chemin du bien, si parfois quelques unes, avaient le malheur de s'en écarter. Possédant toutes les qualités qui font l'élite, il fut toujours un modèle très édifiant pour ses paroissiens qui avaient pour lui la plus profonde vénération.

Mercredi le 15 janvier, jour fixé pour son départ, M. l'abbé C. Deslauriers célébra la messe à 8 hres. L'office terminé, M. Edmond Grégoire, maire, fit lecture d'une adresse dans laquelle se traduisaient les sentiments des paroissiens à l'égard de leur vénéré pasteur. Pour prou-

AGREABLE REUNION A SAINT-GEORGES

Mme Charles Veilleux, recevait le 22 janvier, à l'occasion du 19ième anniversaire de naissance de sa fille Françoise, un groupe d'amis.

Mmes Marguerite et Marie-Anne Bernard Hélène et Rose Hall, Marie-Ange, Louise et Irène Fecteau, Adrienne, Claire Boucher, Charlotte Poulin, Jeannette et Rose-Alma Gilbert, Rita Rodrigue, Hélène et Ange-Laure Fortin, Juliette Poulin, Irène Veilleux, Dénise Poulin, Germaine et Yvette Dussault, Carmen Grondin, Cécile Fournier, Thérèse Bolduc, Jeanne d'Arc Morin, Mariette Paré, Jeannette Gilbert, Simonne Piset, Rose Lessard, Yvonne Labbé, Martine, Dénise Paquet, Eveline Poulin, Evangeline Roy, Rose-Aimé et Imelda Morissette, Marie-Rose Roy, Alice Pomerleau, Fleur-Ange Veilleux, Gaby Veilleux, Rose-Blanche Poulin, Wilfrida Champagne, Rose Labbé, sa mère Mme Charles Veilleux son frère Bertrand, MM. Alfred Lamontagne, Eddy Hall, Candide Sévigny, Le-Georges Clieche, Gonzague Méthot, Donat Gilbert, Léandre Fortin.

Une adresse lui fut lue et de jolis cadeaux lui furent présentés. Après s'être bien amusés, ses amis se séparèrent à une heure assez avancée.

ver leur reconnaissance et leur attachement, ils lui offrirent un cadeau.

Il lui fut aussi présenté une magnifique corbeille d'argent don de MM. les abbés Thurbie Grégoire, Alzire et Emile Tardif, du Collège de Lévis, tous trois enfants de la paroisse.

Après avoir donné une dernière bénédiction, M. le curé remercia ses paroissiens qui purent encore une fois jouir de son verbe spirituel et délicat. Répondant à l'éloge que nous faisons de ses vertus, dans son humilité, il se plut à dire: "C'est votre bon cœur qui vous fait voir comme à travers une loupe toutes ces qualités que vous m'attribuez."

Vers dix heures il quittait St-Angeles, après avoir donné à tous une cordiale poignée de main. En dépit du mauvais état des chemins un bon nombre de paroissiens allèrent le reconduire à la gare de Valley Jct., où il s'embarqua à destination de Québec.

Ils se portèrent ensuite à la rencontre de notre nouveau pasteur, M. l'abbé Omer Lapointe, au presbytère de l'Enfant-Jésus ou celui-ci les attendait. Après l'arrivée à l'Eglise il y eut salut du St-Sacrement.

L'abbé Omer Lapointe adressa en suite la parole à ses paroissiens dans une émouvante allocution. Il se dit très touché de l'accueil que lui firent ceux-ci. Avec une bonté toute paternelle, il exprima qu'il voulait devenir membre de chacune des familles. En termes délicats il fit l'éloge de son prédécesseur.

A M. l'abbé Cyrille Deslauriers, ainsi qu'à son digne successeur, nous souhaitons le plus de consolations possible dans le nouveau poste qui leur est assigné.

JEAN RIVARD

L'abondance de matière et d'annonces ne nous permet pas de publier cette semaine la suite de Jean Rivard. Nous en reprendrons la publication la semaine prochaine.

Nous prions nos lecteurs de nous excuser.

NOUVELLES MACHINES AU "GUIDE"

Il est fort probable qu'une nouvelle linotype sera installée dans quelques semaines au "GUIDE". Le grand nombre de publications que nous imprimons, depuis quelque temps, fait que nous sommes obligés de réduire le nombre de pages de notre journal "LE GUIDE".

Avec une nouvelle linotype, nous pourrions donner un service plus complet et un journal plus intéressant.



A. N. MITCHELL

Vice-Président et Gérant Général de la Canada Life Assurance Company qui déclara dans son discours annuel que la Compagnie a versé en 1935 à ses détenteurs de polices, ses rentiers et leurs bénéficiaires, la somme de \$26,000,000 dont \$19,000,000 aux détenteurs de polices de leur vivant.

STE-MARGUERITE

DECES ET FUNERAILLES

Mercredi dernier, le 22 janvier, décédait après une maladie de quelques jours, M. Joseph Couture, employé depuis quelques années chez M. J.T. Laliberté, marchand.

Son service fut chanté vendredi par M. l'abbé N. Laverdière, remplaçant de M. le curé.

Conduisait le corbillard, M. Ovide Dumont. Portait la croix, M. Napoléon Carboneau. Portaient le corps: MM. Gédéon Pouliot, Nap. St-Hilaire, Jos. Trachy fils, et Jean Marcoux.

Suivaient le cortège: La famille J.-T. Laliberté et un bon nombre de paroissiens car la mauvaise température avait empêché une plus nombreuse assistance.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Emile Perrault.

DIVERS

Monsieur le Curé H. Tremblay se remet d'une maladie qui l'a retenu à sa chambre depuis trois se-

LE CONSERVATOIRE DE STE-MARIE

Avec la formation probable d'un cercle dramatique à Ste-Marie, le théâtre Bellevue change de nom et s'appellera à l'avenir "LE CONSERVATOIRE DE STE-MARIE".

Nos lecteurs sont donc priés de prendre note que le théâtre Bellevue n'existe plus et que pour désigner cette salle, nous nous servirons à l'avenir des mots: "Conservatoire de Ste-Marie".

maines. Nous comptons le revoir à l'oeuvre sous peu. Au cours de cette absence, il est remplacé par M. l'abbé H. Laverdière dont le dévouement est apprécié.

Mme Vve J. Beaudoin est de retour d'un voyage à St-Gilles où elle est allée assister aux funérailles de sa fille Dame Aimé Fortier, née Maria Beaudoin, décédée le 8 janvier après une courte maladie.

Ce nouveau décès survenu deux mois après la mort d'un des leurs: feu Arthur Beaudoin, affecte grandement cette famille qui a droit à toute notre sympathie.

M. Héliodore Giroux a été nommé marguillier en remplacement de M. Léonard Carboneau.

ST-SYLVESTRE

M. et Mme Alcide Bédard de Ste-Agathe et leurs enfants chez M. Joseph Morin dernièrement.

Mlle Cécile Jacques de Québec est venue passer quelques jours chez ses parents, M. Richard Jacques.

M. Marie-Louis Ferland, barbier de Ste-Marie, a passé quelques jours chez ses parents, M. Alphonse Ferland, récemment.

M. et Mme Emile Tardif, chez leur père, M. Joseph Morin, à l'occasion du jour de l'an.

Mlle Lucienne Routhier de Québec, de passage chez son père, M. Odile Routhier.

Mlle Yvette Laplante de passage à Québec.

M. et Mme Emilien Sylvain visitaient leur père, M. et Mme Thomas Vachon dernièrement.

M. Lucien Morin était de passage à Ste-Marie Beauce dernièrement.

Contre la TOUX...
médicamentées avec
des ingrédients du
Vicks VapoRub
PASTILLES VICKS

LE THÉ
'SALADA'
est délicieux

Malgré la Mauvaise Température et LES MAUVAIS CHEMINS, la GRANDE VENTE au MAGASIN

Johnny Beshro
a obtenu UN magnifique SUCCES

Pour permettre aux Personnes éloignées de PROFITER de ces AUBAINES qui sont OFFERTES à ce Magasin, la VENTE SERA PROLONGÉE pendant 2 semaines et plus si NECESSAIRE

Faites une visite à notre magasin

VOUS ne REGRETTerez pas votre voyage

JOHNNY BESHRO

SAINT-MARIE Cte BEAUCE

LE GUIDE

Organe des Conservateurs de la Beauce
JEAN-M. CARETTE, DIRECTEUR-GERANT ET
REDACTEUR EN CHEF
Imprimé aux ateliers de la Société d'Imprimerie
Ste-Marie, 9 St-Antoine, Ste-Marie, Beauce, P. Q.
Bureau principal, 271 Notre-Dame.

"LE GUIDE" est affilié à l'Association des journaux
hebdomadaires français du Canada et à
l'Ontario-Quebec Newspaper
Association.

ABONNEMENTS
Canada District .. \$1.00 Etats-Unis ... \$2.00
" hors dist. .. \$1.50 Etranger ... \$2.00

LE ROI EST MORT!

Vive le ROI!

Un grand deuil a enveloppé une partie du monde; l'Empire Britannique a perdu son Roi!

Dans la vingt-sixième année de son règne et la soixante-et-onzième de sa vie George V est parti vers un monde meilleur.

Ce grand monarque ne laisse que des regrets; il était adoré de son peuple, aimé de tous les autres. Il reflétait la justice même, la modération jointe à l'énergie, la noblesse la plus élevée.

Sa mort a causé un deuil profond et général. Chacun a senti un peu de lui-même qui mourait; nul n'a appris la triste nouvelle sans un serrement de coeur et on a dit: c'était un bon Roi!

Les petits comme les grands perdent un chef, un ami; il donnait l'exemple à la fois au noble et au plus humble. C'était un grand Roi, un bon Roi, et encore un Roi démocrate!

Nul monarque ne fut plus démocrate que lui; il a régné sans gouverner, il respectait l'opinion du peuple et cherchait par tous les moyens à donner justice à tous.

Rendons hommage à ce grand disparu qui appartient aujourd'hui à l'histoire et sa mémoire sera conservée à travers les âges par toutes les générations qui peupleront le vaste empire.

Salut et respect au nouveau Roi! Et selon la vieille coutume, "Le Roi est mort! Vive le Roi!"

Edouard VIII qui a grandi sous l'oeil du Noble Roi, qui a profité des exemples qu'a donnés le monarque que nous pleurons aujourd'hui, monte sur le trône avec la même intention, les mêmes nobles sentiments que George V il y a vingt six ans, et le nouveau monarque le disait le jour même de son ascension: "Je veux suivre les traces de mon père".

Le peuple respectera la mémoire de l'illustre père sous le règne du noble et digne fils.

L'Angleterre, l'Empire, la Communauté des Nations Britanniques connaîtront peut-être sous le règne d'Edouard VIII des jours sombres comme en a connu George V, mais à l'instar de ce dernier, le nouveau monarque qui est avant tout un noble soldat qui ne recule devant rien pour défendre la justice saura rencontrer les obstacles et lutter contre les vicissitudes avec le courage qu'anima son illustre père.

Alors que résonnant encore à nos oreilles le lugubre son des cloches qui pleuraient la mort du Souverain et le coup terrible de la triste nouvelle penchons-nous un instant vers le passé du Grand Disparu et ajoutons que nous perdons un grand Chrétien; le premier Roi de l'Empire à faire disparaître de la cérémonie du Couronnement le serment du Test, qui constituait une véritable insulte à la foi catholique.

JOURNALISTES COLONISATEURS...
A LEUR MANIERE

Il est des journalistes qui, sans n'avoir jamais visité une région de colonisation, sans trop savoir comment s'abat un arbre, comment s'arrache une souche, posent en maîtres du problème de l'établissement des Canadiens chez eux.

Pour eux, le meilleur moyen de coloniser un pays, c'est de ne pas faire de colonisation.

Il est des journalistes... et d'autres personnes qui agissent comme s'ils étaient payés par ceux qui ont intérêt d'empêcher les Canadiens de s'établir dans leur pays. Aussi, sans trop le savoir peut-être, s'acharnent-ils à détruire toute poussée des Canadiens vers leurs terres. Par tous les moyens dont ils disposent, ces gens travaillent pour que nos terres, nos forêts, nos ressources naturelles passent entre les mains des étrangers au pays.

C'est pour avoir écouté des défaits de cette sorte, que le peuple canadien ne contrôle plus son commerce, que nos industries sont passées en des mains étrangères, que notre finance est déposée dans les assurances et dans les banques des autres, que nos ressources naturelles sont devenues la proie de toutes sortes de gens avec qui nous n'avons aucune parenté, que nos services d'utilité publique sont, avec notre argent, contrôlés par les autres, et pour leur bénéfice.

Nos anticolonisateurs peuvent se féliciter; ils ont réussi leur entreprise.

Avec les pertes économiques que nous avons subies, est venue s'ajouter la perte de l'influence politique, parce que, pour avoir écouté cette sorte de conseils, les nôtres se sont vus forcés de quitter le pays, cependant que nous dépensions des millions pour aider au peuplement de nos terres non cultivées.

Comme résultat, nous avons les lois scolaires du Nouveau-Brunswick, celles du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, puis, enfin, le règlement DIX-SEPT, de défunte mémoire.

Nos villes et nos villages sont remplis de chômeurs; de nos campagnes mêmes viennent des demandes d'aide, pour que des personnes ne pâtissent pas de faim et de froid.

Résultat direct des campagnes anticolonisatrices entreprises, chez nous, pour le bénéfice de ceux qui ont intérêt d'établir leurs enfants à nos dépens... que ce soit dans le commerce, dans l'industrie, dans la finance, au développement des ressources naturelles, à l'exploitation des services d'utilité publique, ou encore, sur nos terres arables à mettre en valeur par la culture.

Nous comprenons que ceux qui ont intérêt de vivre et d'établir leurs enfants à nos dépens, cherchent des propagateurs des idées qu'ils veulent nous voir accepter. Mais pourquoi faut-il que des nôtres se plient à cette besogne?

Leur ignorance de notre problème d'établissement peut-elle être une excuse valable?

Un Pauvre Bucheron qui travaille dur pour 20 cents par jour

On a rapporté à Drummondville le cas du pauvre bûcheron qui travaille à raison de 20 cents par jour. Et ceux qui connaissent le métier en savent de même toutes les rigueurs et les difficultés.

En effet, cet ouvrier qui travaille pour un particulier, (bien entendu qu'il ne s'agit pas des travaux de chômage) bûche du cèdre en bouts de 4 pieds à raison de 70 cents la corde. Or il est convenu que lorsqu'un ouvrier a bûché une corde par jour dans ces conditions, il a fait une bonne journée. Le patron retient 50 cents par jour de pension à son employé, à qui il ne reste donc que 20 cents pour faire vivre sa famille.

On doit ajouter que ce brave bûcheron doit faire plus de trois milles dans le bois pour se rendre à son travail. Ce commerçant de bois de la région qui l'emploie n'est certainement pas juste en traitant cet employé de la sorte et s'il continue nous ne pourrions nous empêcher de lui dire qu'il manque totalement de coeur.

Le travail de ce genre est assez dur pour mériter un traitement équitable. Le sort de nos ouvriers est souvent révoltant et assurément indigne.

Et si l'ouvrier se plaint à son patron, celui-ci lui répondra probablement comme le font tant d'autres, que s'il n'est pas satisfait il n'a qu'à s'en aller... A moins qu'il ne lui conseille de se lever à trois heures du matin et arriver ainsi à se gagner 90 cents par jour, comme nous le faisait remarquer un copain.

Non vraiment la situation est injuste et intolérable. Que chacun fasse son examen de conscience et se demande s'il traite ses employés comme ils le méritent. S'ils ont du coeur ils comprendront qu'ils pêchent contre la justice la plus élémentaire et s'amèneront tout aussitôt.

Allegues Stupides dans la Contestation de l'élection du Maire J. E. GREGOIRE

Nos lecteurs savent que l'élection du Maire J. E. Grégoire de Québec est contestée. C'est là la farce la plus grossière dont M. Taschereau aura à rendre compte. Le député de Montmagny après avoir fait une élection sans argent, voit son élection contestée. Mais voyons ce qui se passe à Montmagny. Nous publions plus bas un compte rendu de la dernière séance qui a eu lieu à ce sujet avec un article du "PEUPLE" de Montmagny.

Le 22 janvier, l'Honorable Juge Prévost a entendu les objections préliminaires faites par les procureurs de M. Grégoire, contre la pétition en contestation de son élection.

Le défendeur soulève plusieurs irrégularités contre la pétition. Il s'attaque à la signification, parce que la copie de la pétition n'aurait pas été certifiée suivant la loi par le Pétitionnaire, et que le certificat du Notaire, ne portant pas les timbres requis par la loi, serait nul. Pour rencontrer cette objection, les procureurs du demandeur ont fait une requête à la Cour, pour demander la permission d'apposer les timbres exigés par la loi.

Le défendeur s'objecte aussi à la signature de l'affidavit, et il demande le rejet de toutes les allégations concernant les abus d'influence du clergé.

Le défendeur prétend que les allégues de la pétition sur l'influence indue, ne contiennent pas les éléments essentiels exigés par la loi, pour créer l'offense d'abus d'influence. La loi exige l'emploi de la menace, de la force, de l'intimidation.

Le défendeur a prétendu que les membres du clergé ont droit de s'occuper des questions politiques, tout comme les laïques, et qu'on ne peut pas leur reprocher certains actes qui ne pourraient être reprochés à des laïques.

D'après la jurisprudence, on ne peut reprocher aux prêtres de s'occuper d'élections, et leurs droits cessent, lorsque les prêtres menacent leurs fidèles de peines spirituelles ou temporelles, ou encore d'excommunication ou de refus des sacrements.

Dans la pétition, le demandeur allègue simplement que certains prêtres auraient dit qu'il était con-

traire aux intérêts de la religion catholique de voter pour le parti libéral. Le défendeur a représenté à la Cour que ces paroles ne pouvaient constituer l'offense d'abus d'influence, et que tous ces paragraphes, même s'ils étaient prouvés, ne pourraient lui faire obtenir l'annulation de l'élection.

Le défendeur a aussi demandé le rejet de l'allégation ou on reproche au défendeur d'avoir fait distribuer l'Action Catholique dans le comté. Il a aussi demandé le rejet de l'allégation au sujet des requêtes que les agents du défendeur auraient fait signer à St-Paul du Buton, par certains électeurs.

Les procureurs du pétitionnaire ont répondu à ces arguments en disant que dans un pays catholique comme le nôtre, le seul fait pour un prêtre de dire qu'un parti politique travaillait contre les intérêts de la religion catholique, était suffisant pour faire croire aux électeurs qu'ils commettaient un péché mortel en votant pour ce parti politique.

Avant l'argumentation, M. Eugène Létourneau, le pétitionnaire, a été entendu comme témoin, et il a juré que c'est lui qui a pris l'initiative de contester l'élection du défendeur, que le montant de mille piastres qu'il a déposé avec sa pétition, lui appartenait, et qu'il n'avait reçu aucune promesse ni garantie d'être remboursé de ce montant.

La Cour a pris tous ces arguments en délibéré. Dans cette affaire, le pétitionnaire était représenté par Mre J. L. K. Laflamme, avocat de Montmagny, et André Taschereau, C. R., de Québec comme conseil. Les procureurs du défendeur étaient: Mre Thomas Tremblay et René Paré, et Mre Albert Gagné, conseil.

DISTRIBUTION DE L'ACTION CATHOLIQUE, INFLUENCE INDUE?

Nous avons lu, avec un certain amusement, la pétition en contestation de l'élection de Monsieur Joseph Ernest Grégoire. Nous ne nous attarderons pas à discuter au point de vue légal le bien fondé ou non de toutes les allégues de cette pétition, mais nous nous permettons de reproduire le paragraphe 18 dans son entier. Il

se lit comme suit:

180—Le défendeur, soit personnellement, soit par ses agents ou d'autres personnes, à sa connaissance et avec son assentiment et toujours à son bénéfice, a fait distribuer dans toutes les paroisses du comté le journal "l'Action Catholique" organe du clergé dans la Province de Québec dans le but d'influencer indument les électeurs du comté de Montmagny et de les amener à voter pour lui ou à s'abstenir de voter pour assurer son élection;

Nous voyons donc que le Pétitionnaire prétend que le fait de distribuer l'Action Catholique, organe du clergé de la province de Québec, prétend-il, a eu pour but d'influencer indument les électeurs du comté de Montmagny.

Durant la dernière campagne électorale, nous avons reçu un journal qui s'appelle LE SOLEIL, dans lequel les pires calomnies et les mensonges les plus odieux ont été publiés par le parti ministériel sur des personnes dont la probité n'était pas attaquable. Ce journal à la solde des monopoles et des trusts, pouvait être distribué et a été distribué à pleine main sans que cela constitue une influence indue, mais qu'une personne lise ou distribue l'ACTION CATHOLIQUE, qui s'est fait un devoir de reproduire tous les discours des adeptes du régime, comme ceux des candidats qui lui faisaient opposition, cela constitue une influence indue parce que ce journal serait le journal du clergé ou plutôt le journal qui est destiné à promouvoir l'action catholique, d'éveiller les consciences endormies et de montrer du doigt les maux dont nous souffrons. Il faut tout de même se permettre de rire un peu. Nous sommes convaincus, que si nous osions affirmer que de distribuer LE SOLEIL ou L'EVENEMENT constitue une influence indue, l'anathème serait jeté sur nous.

L'EVENEMENT du 20 janvier nous annonce qu'il fait maintenant partie du SOLEIL et que son édition matinale ne sera qu'une édition du Soleil, mais que par ailleurs, comme par le passé ce journal continuera à défendre les droits des canadiens français tant au point de vue de notre langue qu'au point de vue de nos intérêts économiques, sociaux ou même religieux, nous le supposons du moins.

Il y a déjà longtemps que nous avons averti la population que l'EVENEMENT n'était que le sosie du Soleil. Nous avons dit qu'il était la propriété de M. Jacob Nicol et nous comprenons très mal qu'un huguenot protestant soit tout qualifié pour donner les directives nécessaires à l'élément canadien-français pour la conservation de leur groupe ethnique tant au point de vue religieux et social qu'au point de vue économique, car M. Jacob a des tendances plutôt francophobe. Et voilà pour ses comparses dont il faudra à l'avenir faire bien attention lorsqu'on les lira.

P. R.

CAPITOL THEATRE

A QUEBEC

(Programme sujet à changement)

Vendredi, Samedi, 31 janvier et 1er février:

Deux grands films:
George Arliss, dans
"MR. HOBBS"
et
Claire Trevor, Ralph Bellamy,
dans
"NAVY WIFE"

Dimanche, lundi, mardi, 2-3-4 février

Greta Garbo,
dans
"ANNA KARENINA"

Mercredi, Jeudi, 5-6 février.

Deux grands films:
Josephine Hutchinson, George
Houston, dans
"THE MELODY LINGERS ON".
et
Wheeler and Woolsey,
dans
"RAINMAKERS"

Vendredi, Samedi, 7-8 février.

Deux grands films:
Paul Muni, Ann Dvorak
dans
"DR. SOCRATES"
et
Joan Blondell, Glenda Farrell
dans
"MISS PACIFIC FLEET"

Matinée: Semaine ... 25c
Matinée: dimanche ... 25-35c.
Tous les soirs: ... 30-40c.

Confiez vos impressions à notre journal.

Le rapport de 1936 révèle la situation solide de la Canada Life

La Compagnie commence sa 89ème année de service à ses détenteurs de polices

Une nouvelle augmentation considérable de l'actif caractérise le Rapport Annuel de la Canada Life Assurance Company, soumis à Toronto le 16 janvier, le gain étant de \$6,530,539, portant la totalité de l'actif à plus de 248 millions de dollars.

Les recettes totales provenant de toutes sources dépassèrent \$41,000,000 en 1935. Plus de \$26,000,000 furent versés aux détenteurs de polices, aux rentiers, et à leurs bénéficiaires. \$19,000,000 furent payés aux assurés de leur vivant, outre les prêts qui leur furent consentis.

Au cours des six dernières années, la Canada Life a payé à ses assurés, ses rentiers, et leurs bénéficiaires, plus de 158 millions de dollars. Durant cette même période, l'actif fut augmenté de \$75,125,435.

Conformément à sa pratique usuelle, la Canada Life n'a inclus que l'intérêt actuariel perçu en 1935 pour déterminer sa moyenne de rendement, qui est de 4.55%.

Les résultats de l'année accusent une augmentation dans les nouvelles assurances ordinaires à prime annuelle vendues au Canada, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, l'augmentation totale étant de deux millions et quart de dollars. Les primes de première année provenant de cette source surpassèrent de \$145,000 celles de 1934. Fait significatif, le nombre de polices d'assurance vendues au Canada excéda celui de l'année précédente par environ vingt pour cent.

Parmi routes les Compagnies d'assurance-vie à réserve légale de l'Amérique du Nord, ayant cent millions de dollars ou plus d'assurance en vigueur et faisant rapport à une société de statistiques indépendante, la Canada Life indiquait le plus faible pourcentage de décès au cours de 1934, et ceci fut même surpassé en 1935. Les décès de l'année dernière furent les plus basses depuis 1928, l'amélioration sur 1934 étant de 20%.

Monsieur A. N. Mitchell, Vice-Président et Gérant Général, fit les remarques suivantes au cours de son discours:

"Les mesures de précaution, inaugurées par la Canada Life au début de cette période si troublée, ont été des plus efficaces et se résument en un rapport qui devrait être vivement satisfaisant aux détenteurs de polices.

"Au cours des six dernières années, la Canada Life a eu pour pratique non seulement d'affirmer les réserves paraissant dans tout rapport annuel, mais aussi, en révalorisant ses titres, de consolider énormément sa situation. Toutefois, avec le retour de jours plus prospères, nous sommes confiants que beaucoup de ce qui a été ainsi accompli sera libéré plus tard pour le bénéfice des comptes de surplus des détenteurs de polices. Entre-temps, nous croyons que ces ajustements ont placé la Compagnie dans une situation qui devrait donner aux détenteurs de polices un sentiment très réconfortant de sécurité."

Canada Life ASSURANCE COMPANY

LEIGHTON MCCARTHY, C.R., Président
E. R. WOOD, LL.D., Vice-Président

HERBERT C. COX, Président du Conseil
A. N. MITCHELL, Vice-Président et Gérant Général

P. VEILLEUX, Gérant de District, St-Georges de Beauce.
F. TURCOTTE, Représentant.

VOUS Y GAGNEREZ

Faire de l'annonce c'est bien. Cependant, il faut encore savoir qui verra et qui profitera de votre annonce. En utilisant "LE GUIDE", vous ne ferez pas erreur et vous serez certain que vous vous servez du meilleur médium d'annonces du district.

LE GUIDE

Le plus Fort Tirage en Beauce

"LE GUIDE", STE-MARIE, MERCREDI LE 29 JANVIER 1935.

Jean-M. Carrette, Editeur

LE SENTIMENT N'Y FAIT RIEN

Si vous annoncez dans le JOURNAL qui est lu, vos marchandises se vendront. Dans le district, tout le monde lit notre JOURNAL. Il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

Qui a paye le Proces de la Brown Corporation?



Québec, le 21 janvier 1936

UN FILM

Rien de plus mêlé, de plus varié, de plus imprévu que le défilé au parloir de la Crèche. C'est l'anonyme théorie de la misère ou du bonheur sympathique, de l'indignité ou

LUMBAGO (MAL DE DOS)

La douleur et la raideur causées par le mal de dos, et qui font de chaque mouvement une torture, disparaissent vite quand vous prenez les Capsules Antirhumatismales TEMPLETON. Les Capsules Antirhumatismales TEMPLETON mettent fin rapidement aux douleurs aiguës ou vagues. Agissant par le sang, elles expulsent les toxines qui causent la douleur. Prenez les Capsules Antirhumatismales TEMPLETON. Vous obtiendrez soulagement. Point de drogues nocives. 50c. et \$1.50. chez les pharmaciens.

Capsules Antirhumatismales TEMPLETON

3167R

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

Capeles Antirhumatismales TEMPLETON

du bienfait, de la rouerie ou de l'abandon, de l'orgueil ou de l'humilité.

Le mendiant demande une collation; la mère indigente, du linge pour ses bébés; des dames, des demoiselles offrent des aumônes ou des travaux de leurs mains; un homme d'affaires accourt avec le pourcentage promis d'une heureuse transaction, tandis qu'un rastaquouère tente de solder une dette avec un chèque sans provision; un père, une mère viennent pleurer sur leur fille... ou l'enfant de leur fille; des parents adoptifs apportent des nouvelles de leurs protégés; des jeunes couples viennent affirmer une velléité d'adoption... bref, inconnaissables les uns des autres, nos visiteurs déroulent sous nos yeux la pellicule dramatique par excellence.

Naguère, ce fut l'épisode de l'humilité.

x x x

Une dame se présente d'un certain âge, toute en noir et d'allure fortunée. Elle fait, déclare-t-elle, une démarche excessivement coûteuse. Mais, sans cela, il lui semble qu'elle n'aurait point la paix.

—Excusez-moi, M. l'abbé, si je viens vous occuper de ma pauvre personne. Il s'agit d'un secret de ma vie. J'ai cinquante ans. A dix-huit, j'eus, ce que j'entends couramment appeler un accident, le malheureux accident! Le bon Dieu eut cependant une pitié particulière pour des circonstances qui réellement étaient particulières! Je puis bien dire cela sans me vanter, je n'étais point vicieuse, mais je fus naïve et imprudente et imprévoyante. Toujours est-il que personne, sauf mes parents, n'eut connaissance du scandale.

Et j'ai fait ma vie avec un honneur... rapécé par les religieuses du Bon-Pasteur et que j'ai, Dieu merci, conservé comme la prunelle de mes yeux.

M. l'abbé, je pourrais dire que je vous ai fait honneur. Je veux dire que la réhabilitation dont je vous étais redevable, je n'ai plus voulu m'exposer à la perdre.

Quant à mon enfant, j'ai su, dans le temps, qu'il avait été placé dans une des meilleures familles de la région. Ou est-il? Que devient-il? Que pense-t-il de moi? Saura-t-il jamais combien j'ai prié pour lui, combien je l'ai aimé d'un amour qui s'accroît tous les jours? Ah! pauvre, pauvre enfant de ma misère!

Mais je suis là à vous ennuyer avec mon histoire...

—Je vous en prie, madame.

—Ce n'est pas pour ce préambule que je suis venue, c'est pour autre chose. Ma démarche est d'aspect pure. Voici: Je me suis fait une âme fière et j'ai inculqué aux miens la fierté d'être bons. Ce n'est pas mal, n'est-ce pas? Mais voilà qu'en lisant l'Imitation, l'autre jour — le chapitre II du livre premier pour mieux préciser — j'ai eu ce mouvement d'une humiliation volontaire, librement consenti, et sans préjudice pour les miens. "Celui qui se connaît bien, laisse-je, se méprise, et ne se plaît point aux louanges des hommes..." Ne vous élevez point en vous-mêmes... Voulez-vous apprendre et savoir quel que chose qui vous serve? Aimez à vivre inconnu et n'être compté pour rien... La science la plus haute et la plus utile est la connaissance exacte et le mépris de soi-même. Quand vous verriez votre frère commettre ouvertement une faute, et même une faute très grave, ne pensez pas cependant être meilleur que lui; car vous ignorez combien de temps vous persévérerez dans le bien... Nous sommes tous fragiles; mais croyez que personnes n'est plus fragile que vous."

—Comment, tout de même, madame, cette méditation sur l'humilité vous a-t-elle amenée ici?

—Ah! c'est vrai, vous ne pouvez pas savoir à quel point ce peut être pénible à ma fierté d'honnêteté chrétienne de venir ainsi m'accuser, me dénoncer... Mais je me dis que plus c'est dur à accomplir, plus je dois me convaincre que j'en ai besoin. Sans l'humilité, pourrais-je me sanctifier? J'ai l'impression de monter d'un degré en m'humiliant comme je fais.

—Comment vous devez être heureuse de correspondre aussi généreusement aux inspirations de la grâce! Oui, vraiment, vous êtes bénie du bon Dieu.

—Ce n'est pas tout. Je viens de refaire mon testament. Je vous y léguais mille dollars. Mais j'ai eu peur d'être regardée comme une bienfaitrice quand je ne suis et ne puis être qu'une débitrice. Cette somme, je vous l'apporte en billets de banque. Ensevelissez-la, elle aussi, avec mon secret.

Et maintenant, voulez-vous me bénir, M. l'abbé, et me recommander aux prières de votre communauté?

Ah! bien volontiers et avec reconnaissance.

Benedictio Dei omnipotentis, Patris et Filii et Spiritus Sancti, descendat super te et maneat semper.

—M. l'abbé, si jamais, vous pouvez me donner de ses nouvelles...

x x x

Un jeune couple entrain justement: l'homme était dans la trentaine; c'était un de nos enfants; de passage à Québec, il venait, tout

Un Moyen sûr pour Traiter les Rhumes des Enfants

Les jeunes mères bénéficient des résultats donnés depuis deux générations par ce traitement externe contre les rhumes.

EVITE L'ABSORPTION CONSTANTE DE DROGUES

Rien ne bouleverse autant une jeune mère que le rhume d'un enfant. Aussi, depuis deux générations, les mères désireuses d'aider à mettre fin aux rhumes, ont-elles recours au Vicks VapoRub. C'est un remède efficace—externe—et sûr. Il évite les risques qu'entraîne l'absorption constante de drogues, qui dérangent si souvent l'estomac de l'enfant.

En simple friction sur la gorge et la poitrine, au coucher, le VapoRub agit de deux façons à la fois:

1. Par stimulation à travers la peau, comme un cataplasme ou un emplâtre—

2. Par inhalation de ses vapeurs médicamenteuses, pénétrantes, dégagées à la chaleur du corps et aspirées directement dans les voies respiratoires enflammées.

Se poursuivant pendant la nuit, cette double action "vapeurs-cataplasme" détache les muosités—calme l'irritation des muqueuses—facilite la respiration et aide à dissiper la congestion.

Un guide pratique pour les mères

Chaque année, le Système Vicks pour Mieux Maîtriser les Rhumes aide des familles de plus en plus nombreuses à diminuer la fréquence et la durée des rhumes. Le Système Vicks a été soumis à des essais cliniques par des médecins praticiens, et mis également à l'épreuve par des millions de personnes qui l'emploient journellement. Dans chaque paquet de Vicks VapoRub se trouve une notice détaillée sur ce système.

heureux, montrer aux anciennes sa femme et deux charmants enfants.

V. Germain, ptre.

AUMONES:

Par courrier, \$21.00; des visiteurs, \$4.00; un versement de bœuf, \$10.00.

A BEAUCHE-JONCTION

ECHO D'UNE FETE

Samedi, le 25, un groupe d'amis se réunissaient pour fêter le 25^e anniversaire de Mlle Jeanne D'Arc Cloutier. Une magnifique verrerie lui fut présentée ainsi que de riches cadeaux et lecture d'une adresse.

Nous donnerons plus tard le compte-rendu de cette fête.

NOTES

Mlle Carmélia Labbé se rendait à Québec dimanche dernier.

Mlle Françoise et Liliane Tardif sont de retour d'une promenade à Québec, les invitées de Mme J. Lachance.

CES FAITS, QUI CONCERNENT LE SON, SONT PROUVÉS AU LABORATOIRE

Il fournit les "matières inassimilables" qui régularisent l'intestin

Dans le cours de la conversation avec des amis, il arrive qu'on parle du son. Afin de détruire toute opinion erronée à ce sujet, la Compagnie Kellogg a fait faire dans les laboratoires des recherches sur les aliments les plus nutritifs. Des expériences sur un groupe de femmes en bonne santé ont démontré que deux cuillerées à soupe de son, absorbées chaque jour, ont soulagé la constipation durant plusieurs mois consécutifs. Combien ce traitement est-il préférable à celui des cathartiques dont il faut constamment augmenter les doses. Une autre série d'épreuves, celles-ci sur des hommes, a révélé que dans bien des cas les "matières inassimilables" du son sont plus efficaces que celles des légumes et des fruits.

Enfin des épreuves complémentaires ont établi que le Son ALL-BRAN Kellogg fournit des vitamines B et du fer. Ces "matières inassimilables" absorbent l'humidité, nettoient et stimulent l'organisme. Ce traitement constitue le meilleur correctif de la constipation.

Régule l'intestin au moyen du Son ALL-BRAN absorbé quotidiennement, soit comme céréale avec du lait ou de la crème, soit cuit avec d'autres mets. Cet aliment laxatif se trouve dans toutes les épiceries. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario.

*Constipation causée par défaut de "matières inassimilables".

NOMME AIDE-DE-CAMP DU BARON TWEEDSMUIR



Lieutenant-Colonel Henri DesRoisiers, D.S.O., Vice-Président de l'Imperial Tobacco Company of Canada, Limited, récemment nommé Aide-de-Camp Honoraire de son Excellence le Gouverneur Général, le Baron Tweedsmuir. Il fut Aide-de-Camp Honoraire du Vicomte Willingdon durant le terme de ce dernier comme Gouverneur Général du Canada.

AU CHEF-LIEU

ST-JOSEPH

Mme Alphonzo Trépanier, de Stinson, Ontario, était en visite chez M. et Mme Léonard Giguère, à St-Joseph, récemment.

Mme Eugène Loignon, de Sherbrooke, et Mme J. A. Loignon, de Thetford Mines, visitaient leur mère Mme Vve Napoléon Jacques, récemment.

M. Lorenzo Jacques est de retour de l'Hotel-Dieu de Lévis et passera quelques jours dans sa famille.

Mme André Taschereau était de passage à Québec en dernière fin de semaine.

Mme Louis Morin, de St-Joseph, était à Québec la semaine dernière, l'invitée de M. et Mme Jules Vézin.

Mme Jos. A. Drouin a passé quelques jours à Beauceville en visite chez des parents la semaine dernière.

M. Fernand Morin, avocat, était en voyage d'affaires à Québec dernièrement.

M. Etienne Lacourcière, de St-Victor, était de passage parmi nous la semaine dernière.

M. Rémi Bolduc, avocat, de St-Georges, était en voyage d'affaires professionnelles à St-Joseph dernièrement.

M. Adrien Vachon, de Ste-Marie, était de passage à St-Joseph, dimanche dernier.

MARIAGE

Mercrredi, en l'église de St-Joseph de Beauce, sera célébré le mariage de Mlle Valérie Labonté, fille de M. et Mme Valère Labonté, avec M. Albertus Nadeau, fils de M. Lambert Nadeau, décédé, et de Mme Nadeau de Saint-Joseph de Beauce.

COURS D'ANGLAIS PRIVES

M. l'avocat Emmett O'Farrell, de St-Joseph, donnera des cours d'anglais aux jeunes gens et jeunes filles, séparément, dans notre paroisse. Pour plus de renseignements sur ces cours, prière de s'adresser à cet instituteur sus-nommé.

M. l'abbé Joseph Houde, curé, de St-Joseph était de passage à Québec au début de la semaine.

MENTIONNEZ NOTRE JOURNAL S.V.P.

Amis lecteurs, qui appréciez tout ce que publie votre journal favori, veuillez mentionner notre Journal à vos fournisseurs, chaque fois que les annonces de ce populaire hebdomadaire vous guident vers eux. Mer-ci d'avance du service inestimable que vous nous rendrez ainsi.

Au cours des dernières élections provinciales, en feuilletant les comptes publics provinciaux, nous avons découvert que le gouvernement Taschereau avait payé à M. Paul-Henri Bouffard, avocat de St-Joseph, la jolie somme de \$3,275.75, pour le procès de Ste-Marie vs la Brown Corporation. On sait que le fameux procès en question a duré plus de dix années et qu'à la fin notre municipalité a eu gain de cause et que la Brown Corporation fut condamnée aux frais taxables de toute la cause.

Depuis plusieurs années, certains contribuables cherchent à connaître les détails qui concernent cette affaire et la réponse est tellement longue à sortir, que nous affichons la question publiquement espérant en arriver à une fin. Nous mêmes nous avons cherché les détails requis sans obtenir plus de succès. Voici les questions auxquelles nous désirons une réponse.

Pourquoi la municipalité de Ste-Marie a-t-elle payé les témoins de la cause Ste-Marie vs Brown Corporation, puisque la dite compagnie perdante était condamnée à le faire...?

Pourquoi avons-nous donné plus de \$600.00 que nous n'étions pas supposés déboursier...?

La Brown Corporation a-t-elle remboursé le montant payé par la municipalité, à qui et quand...?

Si non, pourquoi avons-nous payé...?

Si nous avions des frais à payer dans la cause, avons-nous quelques détails à ce sujet...?

Les \$3,275.75 payés par le gouvernement, à M. Paul-Henri Bouffard, ont-ils été crédités dans cette fameuse cause...?

Combien devions-nous et combien avons-nous payé?

C'est là quelques questions auxquelles nous ajoutons probablement certains détails prochainement. Nous demandons au conseil municipal de bien vouloir donner les détails requis puisque plusieurs contribuables le veulent. Notre journal est à la disposition du conseil pour la réponse.

Ajoutons que nous posons ces questions sans animosité ni arrière pensée. Nous le faisons dans le seul but de savoir comment a coûté cette cause et qui l'a payée.

MARGOT PREND UN CONSEIL



NE RISQUEZ PAS D'ÊTRE SUCES. Même un apprenti peut se servir de "Magic" en toute confiance, car les résultats en sont toujours certains. C'est pourquoi les chefs-experts en pâtisserie au Canada la recommandent. Essayez la "Magic". Voyez si elle ne vous donne pas les gâteaux, biscuits et gâteries les plus légers et les meilleurs que vous ayez faits. "Magic" coûte si peu, moins de 10c. du coût de votre pâtisserie. Commandez-en une boîte aujourd'hui.

Fabrique au Canada

En vente au Canada depuis plus de 100 ans.

FLACON plat Cette Réelle Saveur de Hollande

85¢

GIN 26 40 \$1.90 \$2.65

de KUYPER

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1693

Les AMITIES LITTERAIRES

"VIVRE EN S'AIMANT POUR GRANDIR"

- CHIMERE -

Amicalement à E. D.

Par la vie, j'ai cherché le secret de l'amour.

Depuis longtemps, j'ai voulu savoir à quoi rêvaient les femmes... et comprendre l'idéal qu'elles se faisaient de celui à qui elles voulaient donner leur cœur.

Mais à vingt ans, on est plutôt malhabile à se promener dans le domaine des conceptions abstraites et des spéculations désintéressées...

Au fond, petite amie, c'est sur toi seule que se portaient mon esprit et mon cœur quand, pour comprendre l'amour, j'observais toutes les femmes et tous les hommes que je voyais cheminer ensemble dans la vie.

Et, parce que j'aimais, toujours je m'inquiétais de ce qu'il pourrait te plaire de trouver en moi. Ainsi, j'ai forgé mon âme à l'image de ton rêve.

On a tellement dit que l'homme est égoïste; chaque jour, on le répète. J'ai travaillé à élargir de plus en plus mon cœur et mon esprit pour les faire généreux, magnanimes. On a tellement dit que l'homme est ingrat, brutal qu'il aime par instinct plutôt que par sentiment... j'ai voulu l'aimer idéalement, de façon presque immatérielle, l'aimer parce que tu étais une intelligence et un cœur, oubliant quasi, parfois, la magie de tes yeux, la douceur infinie de tes baisers, et tout ce charme de ta féminité pour apprécier mieux ce qu'il y a de supérieur en toi, t'adorer plus sûrement et te faire oublier ce qu'on dit de la brutalité masculine.

Mais, petite, par suite de répétition, certains arguments trop souvent abusifs et frisant l'excès, viennent à s'infiltrer dans les esprits les mieux disposés, et à les marquer d'une empreinte — (cette fois, c'est l'honneur de mon sexe qui en souffrirait quelque dommage) C'est pour cela, ma mie, que lisant à ce sujet les propos pessimistes signés de plumes féminines, je crains toujours qu'ils ne tombent sous tes yeux et opèrent en ta chère âme, un travail d'impression malencontreuse de défiance ou de rancœur contre nous, pauvres hommes si maltraités parfois... et "malgré moi, chérie, j'ai peur"...

RENE BAGOT.

MODERNISME ET JEUNES FILLES MODERNES

A Yvrande...

"A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire", me dites-vous. Ceci me rappelle que j'ai déjà employé ces paroles dans une certaine circonstance que je ne veux préciser... car vous avez l'air d'en savoir déjà long sur mon incognito. Ne seriez-vous pas une autre "Chantal" qui m'a beaucoup intrigué... et n'a pas manqué d'essayer de me faire "chanter"...

Vous me demandez ce que je pense de la jeune fille moderne. Vous m'arrivez par surprise... il y a si longtemps que je dois m'en tenir au prosaïque de la politique que je me sens un peu dépourvu pour aborder question aussi délicate.

J'aime beaucoup la jeune fille moderne, mais d'un modernisme raisonné; je veux dire celle qui tout en admettant les idées du siècle, reste capable de s'intéresser à la tenue d'une maison... qu'elle soit en lieu ou non de confier la besogne à des serviteurs.

Une jeune fille ou femme peut être tout aussi "grande" dans sa cuisine propre que dans son salon somptueux, mais il est regrettable de constater que certaines de nos modernes ne le comprennent pas.

Pour ma part, j'aime l'atmosphère des salons, mais je me sens un fervent du "coin du feu"... et il m'arrive souvent de lire les journaux dans cet endroit de mes préférences, d'y passer de longues soirées. Hier encore, tout en fumant un bon "white owl", je me suis laissé aller au charme des "CONFIDENCES" de Rahaelle (me pardonnera-t-elle le sans façon de ma réception?) et il me prend envie parfois de transporter le radio dans cet endroit où je me sens plus intimement "chez moi"... j'avoue cependant que les coquets petits boudoirs de nos modernes intelligentes et sans pédantisme me plaisent infiniment...

Une jeune fille peut être moderne sans fumer la cigarette, sans prendre de liqueurs fortes. Elle le sera par sa bonne éducation, par ses manières délicates, son esprit large, par ses connaissances à recevoir ou à se présenter dans certaines réceptions.

Cette sottise expression: "elle n'est pas moderne" que nous, hommes, employons pour qualifier les jeunes filles qui ne fument ni ne boivent, qui ne fréquentent pas les cabarets, qui ne veulent consentir à tous nos caprices, nous fait responsables pour une grande par-

LE COURRIER DE REJANE

C'est l'heure exquise où sans bouger, Il est question de voyager. (Franc-Nohain)

(Sous cette rubrique, la directrice de la page répondra avec esprit d'impartialité, une bienveillance aussi sincère que désintéressée, à toutes communications adressées comme suit: LES AMITIES LITTERAIRES, B. P. 184, Haute-Ville, Québec.)

YVRANDE. — Pour un mot, un son de voix, un petit rien du tout, le cœur a parfois de ces retours propres à nous porter à croire que "l'oubli est une illusion", mais par contre, d'autres jours sont si exclusifs et si pleins que l'on crierait avec des accents sincères que tout ce qui n'est pas "celui-là" ne fut que rêves et banalités. Québec vous a demandé en amertume raison des douleurs qu'il vous a servies, mais son dernier mot est-il écrit?... En toute confiance, revenez souvent causer.

CHERE VIEILLE CHOSE. — Les épreuves que le courrier a traversées, ces derniers temps, me font aussi bien retardataire. Je m'en excuse auprès de tous... et excuse-moi même temps les délais qui s'expliquent d'eux-mêmes. Vous savez d'ailleurs, tout ma pensée à ce sujet, chère vous. J'ose croire que les dernières bourrasques auront emporté toutes les causes de pessimisme qui voulaient paralyser votre plume. Cette longue épistole promise me sera une gâterie de l'un de ces prochains jours? Ce que ce doit être magnifique, grandiose et sauvage chez-vous, dans ces tempêtes! Vous nous l'écrirez, n'est-ce pas, dans l'un de vos inimitables poèmes peut-être... Meilleures pensées. Réjane vous aime bien.

DE LA MARINE. — Je vous suis très affectueusement reconnaissant de me tenir, par le moyen de cartes intéressantes et jolies, dans le connaissance de votre itinéraire. Certains de nos matins québécois ou on "lit" bien des degrés en bas de "zéro", il fait bon penser aux amis qui se promènent dans le voisinage de l'équateur, et il est évident que les "affections" qui m'arrivent de là-bas sont d'un inappréciable bienfait. De tout cœur, je vous remercie et vous re-invite.

DONA DEL CARPIO. — Nous aurions pu croire que vous aviez éprouvé la souffrance et les angoisses, mais l'épreuve est une insatiable mégère... et notre bonne amie est encore aux prises avec des inquiétudes plus douloureuses. Ma sympathique tendresse voudrait se faire puissante à l'infini... pour vous dire: Courage, chère vous, en dépit de tout: espoir! C'est, dit-on, quand l'ny a plus lieu d'espérer que l'on ne doit désespérer de rien. Je transmets votre message alarmé à tous les amis dont les bonnes pensées unies sauront toucher le Ciel en faveur du petit malade et de son héroïque maman. Je dis aussi l'expression de votre reconnaissance à Colleen, vos félicitations aux élus du C. L. et vos bons souhaits à tous. Grande âme va, bon pense à tout... malgré la tristesse profonde qui la remplit à pleins bords! Réjane vous reste tout près, le cœur battant dans l'attente de meilleures nouvelles.

PAUL VALENTYNO. — Je vous salue de votre belle confiance; le programme est merveilleux, et l'embellie, il m'a séduit. Je fais des vœux pour un plein succès, et souhaite que vous en obteniez la certitude avant publication de ce billet. Il y aurait plus d'un sujet à cueillir dans les environs, ces jours-ci... Bonjour Paul!

PETITE SORCIERE CANADIENNE. — Vos petites curiosités sont légitimes m'amie, et ne craignez pas que je n'en sois offusquée. Ce nom de Réjane est né pour le Samedi et Le Miroir en 1932, et il a depuis, en effet, circulé dans nombre

de cette opinion erronée que se font 50% de nos jeunes amies, sur le modernisme... elles croient devoir tomber dans toutes ces exagérations pour ne pas être "jugées arriérées", pour être populaires auprès des jeunes gens... mais heureusement il y en a encore qui savent comprendre. Il y a encore des jeunes filles distinguées qui sont modernes et qui n'ont pas peur du fourneau.

J'ai peut-être trop parlé. Tendez-moi la main en signe de pardon, et revenez.

AMOUREUSE aux YEUX NOIRS. — Que pensez-vous de la suggestion faite à Paul?... "Cocor Joyeux"... c'est beau, mais tête solide n'est pas moins pratique. Qu'en pensez-vous? Meilleurs souhaits de bon voyage et les plus douces pensées de Réjane à tous les amis de là-bas.

GUY. — Vous avez la confiance communicative, Guy, et je vous salue de votre application à m'insuffler le précieux dictame. J'ai vécu de sombres heures... mais le temps n'en sera que meilleur, lorsque le vent aura tourné, n'est-ce pas?... Nos mesures ne valent rien; elles sont toujours dépassées, soit par une extrémité ou par l'autre... J'ai foi entière dans la valeur et la sincérité de ce que vous m'offrez avec la même délicate générosité, et je fais des vœux pour la réalisation de desirs que je partage d'un cœur optimiste et enthousiaste, oui, en dépit de tout... Amicale pensée.

MICHELLE. — Comme c'est délicieux cet assortiment de belles et bonnes choses que vous servez à Réjane, en marge de "vos fêtes". J'éprouve un plaisir sincère d'apprendre comme vous avez été comblée et savez apprécier avec un même cœur ému, les toutes petites délicatesses comme les larges générosités... Les lumières que la joie a allumées dans vos yeux se reflètent dans les miens et je vous souris avec bonheur.

RENE BAGOT. — "Le style qui séduit; le cœur qui retient": c'est très joli le secret de vos assiduités aux "Amitiés", et quoique cela me semble un peu flatteur, je m'en voudrais de discuter le délicat de votre assertion, car je sens que c'est du fond de votre cœur même que vous l'avez extraite... comme toutes ces délicieuses choses que Réjane ne se lasse de lire et de relire. Chez nous, tout le monde a l'esprit large et le cœur bon, et je suis persuadée que de plus en plus votre petit rêve vous semblera une grande réalité. Je ne serais pas "femme" si vos restrictions ne me donnaient envie de vous gronder... et en raison même des menaces dont elles s'accompagnent. Vous avez la générosité chaude et la sensibilité vibrante qui décuplent la valeur de la vie. De chaque minute, de chaque détail, goûtez bien la valeur, toujours!

JOSELINE. — C'est un problème psychologique que vous me soumettez là, Joséline, et depuis toujours, ils me passionnent. Je n'ai malheureusement pas l'espace requis pour répondre à tous les arguments que votre esprit soumet à mon cœur. Je ne vous dirai qu'un mot: "Il y a deux âges dans la vie. Celui où on lui demande tout en s'appliquant à vendre très cher les sacrifices qu'elle impose, et celui où l'on donne sans espoir de rétribution... que le plaisir de créer du bonheur. Les douceurs ne sont donc plus des "dus mesurés", mais des "surcroûts"... et à cause de cela, il en faut "peu" pour remplir le cœur". La transition peut se faire à 20 ans, à 22, à 40, quelques personnes ne peuvent jamais l'admettre... et ce sont celles-là qu'il faut plaindre, Joséline. Votre lettre vaut mille formules conventionnelles; je vous en remercie et vous souris en toute sincérité.

PETITE SORCIERE CANADIENNE. — Vos petites curiosités sont légitimes m'amie, et ne craignez pas que je n'en sois offusquée. Ce nom de Réjane est né pour le Samedi et Le Miroir en 1932, et il a depuis, en effet, circulé dans nombre

de cette opinion erronée que se font 50% de nos jeunes amies, sur le modernisme... elles croient devoir tomber dans toutes ces exagérations pour ne pas être "jugées arriérées", pour être populaires auprès des jeunes gens... mais heureusement il y en a encore qui savent comprendre. Il y a encore des jeunes filles distinguées qui sont modernes et qui n'ont pas peur du fourneau.

J'ai peut-être trop parlé. Tendez-moi la main en signe de pardon, et revenez.

JEAN DU NIL.

- PROPOS INTIMES -

(Sous ce titre les amateurs de correspondance pourront échanger des impressions, des idées d'intérêt général, etc... sans oublier toutefois que les sujets trop personnels, les longueurs exagérées sont toujours de mauvais goût dans les colonnes de ce genre.)

MIETTE D'ARTEUIL. — Selon votre désir, je viens vous sourire ici, et vous apporter le tribut de ma sincère amitié; que le bonheur vous accompagne, toujours, petite Miette.

DONA DEL CARPIO, CASABLANCA, PETIT SPHINX, ENIGME, YETTA D'AYLIS, CHERE VIEILLE CHOSE, HELENE, GABY, GHISLAINE D'OMBRAV. — Beaucoup de bonheur en 1936. Union de pensées au foyer si hospitalier de Réjane.

VIVIANE

RENE BAGOT. — Votre superbe article sur la Femme et l'Amour m'a fait battre des mains, j'applaudis.

de feuilles françaises québécoises, montréalaises ou rurales... Oui, j'est toujours la même personne, j'est elle aussi que vous retrouvez une affectueuse admiratrice de "Jeanne" à La P... et vous aurez sans doute plus de détail dans un avenir rapproché. Cela vous va?... Ne rêvez pas trop cependant! Je vous souris avec amitié.

SULLY TRISTANE. — Votre affectueuse visite m'a fait chaud au cœur, Sully. C'est si bon vous entendre "dire" avec ce talent, ce charme à la fois chaud, pondéré et séduisant, toujours le même, dans toutes vos expressions de pensées ou de sentiments. Le cœur de votre grande amie étreint vos confidences dans un grand embrassement compréhensif. J'applaudis à vos succès et vous souhaite les plus chers succès dans "Bleu et Or". Venez souvent penser tout haut. Je n'ose émettre de projets, mais je vis dans l'espérance... toujours; comme notre incomparable Sully.

MARGARITA. — C'est gentil tout plein ces démarches dans le sens d'un plus intime rapprochement et j'applaudis de tout cœur à de belles réalisations aussi prochaines que possible. Bon courage dans votre vie si intense, joie, succès et bonheur. J'abrège, mais vous savez déjà comme je suis me reprendre. Bonjour bien.

MAUVIETTE. — Les larmes que vous avez versées sont sans doute autant de perles précieuses — joies, sourires et douceurs — que vous cueillerez avec amour au long de 1936. Ne vous laissez pas déprimer, surtout. La mélancolie est mauvaise conseillère. Soignez bien votre santé, et gardez votre âme dans la joie sereine, dans la confiance optimiste et l'espoir qui donne du prix à la vie. Je le désire pour vous, et votre belle sagesse ne manquera pas de s'y appliquer. Vous m'êtes toujours chère.

MARINA. — Votre style porte la marque qui ne trompe pas, et sa belle chaleur sincère a beaucoup de valeur dans le cœur de Réjane, croyez-le. Le cœur qui aime ne compare pas; vous le sentez, vous-même dans le plaisir que vous éprouvez à courir à la recherche de mon humble signature... à laquelle votre affection prête indulgemment de doux pouvoirs. Continuez de bien aimer qui vous aimez; c'est là tout le secret du bonheur.

PENSIF. — Un pensif, poète lyrique et amoureux, voilà un sujet qui ne peut être banal. Je vous accueille avec joie et publierai certainement votre "sonnet", si vous savez attendre. A la mesure des loisirs que vous permettez vos études, j'aimerais beaucoup vous lire longuement. B.-L., R. ou P.? — Réjane a un cœur pour chacun des cours. Bonjour bien!

JEAN DU NIL. — Il fait bon relire la dernière phrase de votre lettre, mais j'espère que les répétitions n'entraîneront pas, chaque fois, de lourdes conséquences. Je vous fais grâce des commentaires additionnels. Ne vous fâchez pas!... Je vous attends bientôt.

REJANE D'ARLY

"Le secret du bonheur ne résulte pas essentiellement des circonstances et des faits qui sont notre vie; il est plutôt en nous-mêmes: avant tout basé sur l'enrichissement progressif de notre personnalité."

Réjane D'Arly.

du mien, ça vous intrigue peut-être que je sache... vous qui ne savez rien de ce que je suis. Acceptez-vous de rêver avec moi, quelquefois?

MARINA. — Votre délicieux billet couronné de mots tendres saura me retenir près de vous, ma toute aimable. En enfant gâté, vous savez si bien demander... que l'on ne saurait vous refuser. Je vous offre une large part d'amitié. Me reviez-vous?

PETIT SPHINX. — Mais non, je ne regrette pas, je vous assure. Si j'avais su combien accueillante était l'atmosphère de cette page, j'aurais fait diligence pour venir réchauffer mon cœur à toutes ces bonnes affections. La vôtre m'est tout à fait précieuse... sous votre masque de Sphinx, je devine la plus charmante des... amies.

PAUL VALENTYNO. — Bonjour monsieur Paul! J'ai su que vous aviez fait une visite dans la grande métropole, dernièrement. Comme j'aurais aimé être dans ces parages afin de faire plus ample connaissance avec vous dont j'entends parler depuis longtemps... Peut-être pourriez-vous en dire autant de moi. Espérons que les circonstances nous seront plus favorables, une autre fois, n'est-ce pas?... A quand le plaisir?

CASABLANCA

COUREUR DES BOIS. — Je la désire cette invitation charmante à visiter vos domaines ombragés, mais ne l'espérez pas. Je vous remercie sincèrement de votre délicate attention, et vous assure tout de suite de ma franche amitié. Les billets que vous échangez aux A. L. témoignent de votre noblesse de cœur; et me disent qu'elle n'est pas trop mal placée. Le monsieur "on" qui vous a dit tant de bien de ma personne (car je devine que c'est un monsieur) est par trop charitable et je crains de ne pouvoir soutenir la belle renommée qu'il vous a peinte sous des couleurs un peu vives. Cependant, je lui suis gré de ses bonnes paroles à mon égard, puisque ça m'a valu votre désir de me connaître davantage. A moi de présenter sous le meilleur angle... mais comme je ne sais rien dissimuler, il m'est bien inutile d'essayer de falsifier ma personne pour obtenir un meilleur jugement d'autrui. Alors, bien franchement, je vous tends la main et vous laisse à vos réflexions sur Chantal. Vous reviez-vous me les dire, n'est-ce pas? A revoir bien!

CASABLANCA. — A moins que vous ne soyez "Ruth", vous êtes tout à fait énigmatique pour moi. Il me ferait plaisir cependant de savoir quelque chose de plus précis de vous afin de me mettre sur la voie. Comment supposez-vous Chantal physiquement? Après quoi, je vous dirai si vous ne faites pas erreur. Cependant dans l'ambiance même de l'inconnu, vous m'intéressez et votre attention me fait un gros plaisir. Si vous me trouvez oisive et indiscret, ne me répondez pas. Revenez avec votre beau sourire.

PETIT SPHINX. — Votre douce pensée vient frôler la mienne de son aile diaphane et toute deux prennent leur essor pour aller, venir, retourner et finalement se poser au beau milieu de "Amitiés" sous le regard doux et protecteur de Réjane. Alors nous voilà bien rapprochées... malgré la distance. Permettez que j'ouvre le trésor des "Amitiés" pour vous offrir les miennes et une cordiale bienvenue chez CHANTAL.

JEANNINE DES BLES. — L'ombrage flotte toujours sans oublier les gentils correspondants-tes. Le passé ma mie vous a induit en erreur, je n'ose vous l'apprendre, peut-être m'en gardez-vous rancune? C'est bien à regret cette mystification qui vous aura probablement déçu en prenant lecture de ces quelques mots. Hélas! le visage que vous me prêtez est disparu pour n'en laisser que l'ombre d'un murmure qui désire plus que jamais votre amitié. Douce pensée.

CASABLANCA. — Tout au bout du monde, loin de vous par la distance, mais près par l'amitié, une ombre se dessine sur le sol. Le murmure de jadis réapparaît afin de vous faire oublier ce long retard. Vous voudrez bien excuser un pauvre spectre qui désire s'affilier à votre si charmant groupe et s'égarer des laideurs de la vie... les oublier. M'accorderiez-vous la fa-

(suite à la dernière page)

A BEAUCE-JONCTION

REUNION

Le 6 janvier dernier un groupe d'amis se réunissaient à la résidence de M. et Mme J. A. Tardif, pour découper le gâteau des rois. Avec toute l'amabilité ordinaire de M. et Mme Tardif, la plus franche gaieté n'a cessé de régner durant toute la soirée et ce n'est qu'à une heure très avancée de la nuit que tous se séparèrent emportant un bon souvenir de cette fête. Les invités étaient: MM. et Mmes J.L. Cliche, J.-Odilon Labbé, Wilfrid Cliche, Aimé Boily, Raymond Cliche et Vital Roy.

RECEPTION

Mardi, le 21 janvier, Mlle Carméla Labbé a reçu à un thé. Les invitées étaient: Mmes Suzanne et Madeleine Bilodeau, Hélène Baillargeon, Hélène et Fernande Deschênes, Jeannette Veilleux, Maggie Pomerleau, Loretta Vachon, Annette, Claire et Jeanne Pomerleau, Suzanne Lessard, Rita et Marthe Gosselin, Françoise et Liliane Tardif.

—Mme Davila Cliche, de Ste-Marie, visitait des parents dernièrement.

—M. Roland Armand est revenu d'une promenade de quelques jours à Québec.

—M. H. Simard se rendait à Montréal en fin de semaine.

—M. J.A. Tardif, gérant de la Vallée Shos de retour de Montréal.

—Mme J. Odilon Labbé se rendait à Sherbrooke dernièrement.

—Mme C.A. Bilodeau et sa fille Suzanne sont de retour d'un voyage à Québec.

M. et Mme Félix Cloutier, Mlle Jeanne-D. Cloutier se rendaient à Ste-Marie, dimanche dernier.

—Mme A. Bilodeau, de Sherbrooke, en visite chez M. Félix Cloutier.

—Mme Tancred Cloutier est de retour de Québec.

LE COUT DE LA VIE AU CANADA

NOTE EXPLICATIVE DES PRIX DE DETAIL

Le tableau des loyers et des prix de détail de 71 aliments et d'articles d'épicerie de première nécessité, du charbon, du bois, du pétrole, indique les prix au commencement de novembre et le loyer pour un logement de six pièces dans une soixantaine de villes du Canada. Tous les prix sont pour les articles livrés à domicile. La quantité exacte pour la cote donnée est indiquée dans le cas de chaque article, et tous les efforts ont été faits pour que les cotes, dans chaque cas, se rapportent à la même classe d'articles, afin que les statistiques puissent être employées pour fins de comparaison de mois en mois, de ville en ville, etc. Les prix des aliments et articles d'épicerie dans chaque ville sont la moyenne des cotes signalées au ministère et à l'Office national de la Statistique par un certain nombre de bouchers et épiciers représentatifs dans chacune des villes. Les prix du lait, du pain et du combustible et les taux des loyers sont signalés par les correspondants de la Gazette du Travail.

Les cotes pour les loyers sont les taux qui prévalent pour les loge-

ments de six pièces de deux catégories, dans les districts en majorité habités par les ouvriers. La première catégorie comprend les logements en bonne condition favorablement situés dans ces districts et pourvus d'améliorations modernes. La seconde catégorie comprend les logements en assez bonne condition, moins bien situés, quoique dans une situation assez centrale, et sans a-

méliorations modernes.

Les chiffres se rapportant au loyer sont les taux fixés par les baux ou ceux sur lesquels le locataire et le propriétaire se sont entendus. Il est signalé que les locataires ne payent pas leur loyer ou qu'ils n'en payent qu'une partie dans plusieurs villes ou le chômage est d'une proportion considérable.

FLUCTUATIONS DU COUT DE LA VIE AU CANADA DE 1913 A 1935

(Prix moyens en 1913 — 100)

	Alimenta-	Chauffage	Loge-	Habile-	Divers	Tous les
	tion	et	ment	ment		item
		éclairage				
Déc. 1914....	108	98	97	103	100	103
Déc. 1915....	111	96	94	115	110	107
Déc. 1916....	138	109	95	136	122	124
Déc. 1917....	167	125	102	158	134	143
Déc. 1918....	186	146	111	185	151	162
Déc. 1919....	201	148	122	210	164	176
Déc. 1920....	202	200	142	232	173	190
Déc. 1921....	150	172	150	177	173	161
Déc. 1922....	142	177	155	162	174	157
Déc. 1923....	146	172	158	154	171	159
Déc. 1924....	144	162	158	159	169	156
Déc. 1925....	157	166	158	159	166	160
Déc. 1926....	152	162	156	157	166	157
Déc. 1927....	152	158	156	155	166	157
Déc. 1928....	154	157	157	157	166	158
Déc. 1929....	161	157	158	156	166	160
Déc. 1930....	138	156	160	148	165	151
Déc. 1931....	107	152	158	127	163	135
Déc. 1932....	96	145	141	114	161	125
Mars 1933....	91	145	141	112	160	122
Juin 1933....	93	142	131	107	160	120
Sept. 1933....	99	141	131	113	156	122
Déc. 1933....	100	142	129	113	157	123
Janv. 1934....	102	142	129	113	157	123
Fév. 1934....	104	142	129	113	157	124
Mars 1934....	109	143	129	113	156	126
Avril 1934....	106	143	129	113	156	125
Mai 1934....	103	142	128	113	156	123
Juin 1934....	101	141	128	113	156	122
Juil. 1934....	101	141	128	113	155	122
Août 1934....	102	141	128	113	155	123
Sept. 1934....	102	142	128	117	155	123
Oct. 1934....	103	142	128	117	155	124
Nov. 1934....	103	143	129	117	154	124
Déc. 1934....	103	144	129	115	154	123
Janv. 1935....	102	144	129	115	155	123
Fév. 1935....	103	144	129	115	155	124
Mars 1935....	104	143	129	113	155	124
Avril 1935....	102	143	129	113	156	123
Mai 1935....	102	141	131	113	155	123
Juin 1935....	103	139	131	113	154	123
Juil. 1935....	103	139	131	113	154	123
Août 1935....	105	139	131	113	154	124
Sept. 1935....	105	140	131	113	154	124
Oct. 1935....	108	140	132	115	154	126
Nov. 1935....	109	141	132	115	154	126

Les chiffres à la colonne "tous les item" ont été établis en donnant le poids suivant à chacun des groupes: aliments 35%; combustible 8%; loyer 18½%; habillement 18½%; divers 20%.

FORD

Choisissez l'Hôtel le plus économique. 750 chambres. Tarif: \$1.50 à \$2.50

Simple, pas de prix plus élevés. Stationnement très facile pour autos. Et aussi autres Hôtels à

HOTELS

Moderne à l'épreuve du feu. Location très favorable \$1.50 à \$2.50

Simple, pas de prix plus élevés. Rénové toutes les chambres. Rochester, Buffalo et Erie

TORONTO-MONTREAL

ST-SYLVESTRE

VA-ET-VIENT

M. Rosaire Ferland, employé au parlement, Québec, de passage chez ses parents à l'occasion de la fête

des Rois.

—M. et Mme Alphonse Ferland de passage à Ste-Ange, chez leur mère, Mme Thomas Ferland, récemment.

—: CARTES PROFESSIONNELLES :—

ONESIME GAGNON

Avocat C. R.

111 Côte de la Montagne, Québec

L. P. TURGEON

NOTAIRE

St-Victor, Cté. Bce. P. Q.

R. BEAUDOIN. C. R.

AVOCAT

St-Joseph, Bce., P. Q.

ANDRÉ TASCHEREAU

NOTAIRE

St-Joseph, Bce., P. Q.

ANT. LACOURCIERE

AVOCAT

St-Joseph, Bce., P. Q.

Le bureau du

Dr ALEXANDRE MELADY

Chirurgien-Dentiste

Est ouvert Tous les Jours

Ste-Marie, Beauce.

P. Qué.

Dr L. P. GAGNON.

Chirurgien-Dentiste

Heures de B.: 8 a.m. à 9 p.m.

St-Georges, Bce., P. Q.

Dr J. E. DIONNE

Médecin-Chirurgien

Ste-Marie, Bce., P. Q.

J. W. JACQUES

Arpenteur-Géomètre

St-Joseph, Bce., P. Q.

Tous les jours 1½ à 5½ p.m.

Le soir, lundi et vendredi de

7 à 8 hrs.

Tel: 820, Hrs. de Bureau:

Docteur J.-A. TARDIF

Spécialiste

Maladie des yeux, Oreilles,

Nez et Gorge; Examen de la

Vue avec les appareils les

plus modernes.

3 Ave Bégin, — Lévis

Dr P. E. THIBODEAU

Chirurgien-Dentiste

St-Georges, Cté. Bce., P. Q.

CLOUTIER & CLOUTIER

MEDECINS

Téléphone: RURAL

St-Georges, Bce., P. Q.

Tel. 60

J. Berch. Gagnon, a.d.b.a.

ARCHITECTE

M. R. A. I. C. M. A. A. P. Q.

Près du Pont.

290 rue N.-D. Ste-Marie, Bce.

Tel.: 96

Louis-Alfred Ferland

B. A. L. L. L.

AVOCAT

227, rue NOTRE-DAME

(Près du Pont)

STE-MARIE, Bce., P. Q.

GIN CANADIEN D'OR

CROIX

melchers

DIX ONCES

85

26 oz. \$1.90
40 oz. \$2.65

Distillé et embouteillé au Canada par MELCHERS DISTILLERIES LIMITED — Montréal et Berthierville.

Notre Roman-Feuilleton

.. INEDIT ..

Victoire d'Amour

Par CLAUDE PERRETTE

No. 1

— PROLOGUE —

La nature se dénudait lentement; une à une les feuilles jaunies se détachaient de la branche qu'elles avaient paré de leur verdure durant de si longs jours et tombaient sur le sol qu'elles couvraient déjà d'une molle mante jaune.

Le soleil perdait de son éclat, la pluie tombait sans cesse, ici et là de larges flaques d'eau boueuse, sur les routes de profondes ornières se creusaient.

Les joyeux cris des oiseaux se faisaient plus rares et déjà plusieurs voliers étaient partis vers un meilleur climat.

Bientôt la plus morne tristesse allait envahir les coeurs, principalement autour du château de Lantillet où d'une de ses grandes fenêtres, une jeune fille, en ce moment, regardait mourir l'été, en pleurant une peine secrète.

Situé à l'orée d'une forêt, éloigné des autres habitations, le domaine du Baron ressemblait plutôt à un monastère. Cependant à l'abri de ces murs austères, le Baron menait une vie libertine.

A la mort de son épouse, digne femme que la douleur avait tuée, le baron de Lantillet demeurait seul avec sa fillette âgée de huit ans et quelques vieux et fidèles serviteurs.

Aldéa ignorait alors la vie désordonnée de son père et elle devait l'ignorer en core longtemps bien qu'elle pouvait s'apercevoir qu'il recevait beaucoup d'amis, qu'il entraînait dans l'aile droite du château, en pleine forêt.

La malheureuse enfant voyait donc s'écouler une vie monotone, ennuyeuse, partagée avec sa gouvernante, une vieille fille grognarde et colère.

Les années de couvent se passèrent ensuite et nous arrivons au grand jour où elle devait faire son entrée dans le monde. Des fêtes grandioses furent organisées, les dépenses englobèrent ce qui restait de la fortune du baron et augmentèrent même de beaucoup ses dettes, déjà trop lourdes.

Le château de Lantillet fut couvert de fleurs et de verdure, ici et là émergeaient des drapeaux fleurs de lys et tricolores. Au haut du portique principal apparaissaient les armes de la famille, dont les couleurs flamboyantes étincelaient sous le soleil encore radieux bien que l'été allait bientôt finir.

L'intérieur était encore plus charmant, décoré plus artistiquement que l'extérieur. Des lambrequins aux mille et une décorations et couleurs pendaient un peu partout au haut des portes et des arches.

Il faisait curieux de voir, au vingtiè-

me siècle, ces meubles antiques et ces peintures d'un temps depuis longtemps passé, faire contraste avec les toilettes derniers styles des invités.

Aldéa escortée de son père et d'un de ses prétendants, le fils du comte de Barsquet, recevait les invités, prodiguant à chacun un sourire qu'elle essayait de rendre doux et gai. Elle parut heureuse bien que dans son âme, une peine douloureuse la rongait. Sous ce sourire charmeur de ses vingt ans, elle cachait un coeur meurtri et refoulait avec peine des sanglots qui l'étouffaient.

Lorsque le défilé fut terminé elle se tourna vers son père et demanda tristement:

—Petit père, est-ce que Paul viendra? —Mais oui, ma chère enfant. Il ne devrait pas tarder maintenant.

Mais parmi les retardataires, Paul ne comptait pas.

On ouvrit alors les fêtes et une fois le cérémonial terminé, Jean Barsquet prenant allègrement le bras d'Aldéa, s'écria joyeusement:

—Finis les étiquettes, amusons-nous maintenant!

Bientôt ce fut un tourbillonnement de joyeux couples, dansant à la musique d'un orchestre dissimulé derrière les palmiers et les fougères.

Au milieu de ces rires bruyants, un valet annonça tout à coup l'arrivée d'un autre invité.

Aldéa laissant le bras de son compagnon, courut dans la direction du nouvel arrivant. D'une voix amicale, sur un ton

de demi reproche...

—Toujours en retard, mon cher Paul; quand serez-vous dompté de ce vilain défaut?

L'autre, plutôt embarrassé tâcha de formuler des excuses...

—Vous comprendrez...

Aldéa lui coupa la parole et avec une moue câline:

—Chut, chut! Assez, vous allez me dire des mensonges blancs...

Elle se mit à rire joyeusement et Paul Hareck fut présent. Et la fête reprit son cours.

Puisque, même les plus grandes joies n'ont qu'une durée éphémère, ainsi il en fut de cette joyeuse soirée et la fête prit fin.

Lorsque les invités furent partis, à l'exception de quelques familiers, Aldéa et Paul disparurent vers un petit balcon, où caressés par la fine brise du soir ils se sentaient plus à l'aise pour causer intimement.

Aldéa s'abandonna à son ami d'enfance, Paul caressait la tête blonde et finement bouclée, qui venait de se poser sur son épaule, il entendait battre le coeur de la jeune fille, pendant que sanglotante, elle levait des yeux tendres et attristés vers ceux de son confident.

Paul comprenait que sa chère amie souffrait terriblement, d'autant plus qu'il partageait cette douleur. Il savait qu'un moment terrible, qui briserait leur vie, était inévitable, il cherchait à éloigner cette heure terrible et avait même le cou-

(à suivre)



Revenez l'Emission
Sweet Caporal. Tous
les mercredis soirs,
à 8 heures.
CKAC Montréal
CHRC Québec
CHLP Montréal
CKCH Hull
CRCS Chicoutimi



PROPOS INTIMES.

(suite de la page 4)

veur de venir errer près de vous.
Je vous guette.

MURMURE DANS L'OMBRE

CASABLANCA. — Cordial merci à vous qui de tous les habitués de l'intéressante page, avez été la première à me souhaiter une chaleureuse bienvenue. C'est cela qui réchauffe le cœur d'une étrangère, je

ASTHME

Vous ne pouvez respirer? Vous sentez éteint la moitié de la nuit, cherchant à reprendre haleine? Vous avez des sifflements, des suffocations, la poitrine vous brèche? Des milliers ont trouvé soulagement dans RAZ-MAH. Rend la respiration facile. Débarrasse du flegme les tubes bronchiaux. Facile à prendre. Pas d'effets nocifs subéquents. Soulagement—ou voir argent remis. Chez les pharmaciens, 50c. et 1.00. Contre: Bronchite Chronique, etc. Capsules RAZ-MAH de Templeton.

BEBE ROSE

ANNONCEZ DANS

"LE GUIDE"

DR L. G. PERRIN

24 RUE DU PONT,
QUEBEC
HEMORROIDES

Effacées définitivement par traitement de bureau, court, absolument sérieux, indolore, inoffensif, sans chirurgie ni électricité. Aucune interruption du travail. Cas rebelles préférés.

VARICES

et ulcères de jambes guéris sans nuire à la marche.

Aussi traitement spécial, rapide, pour fissure anale, prurit anal, (démangeaison), varicocèle, hydrocèle, et certains cas de fistule anale.

GRANDE SOIREE D'AMATEURS

VENDREDI, LE 31 JANVIER à 8 Hres P.M.

avec M. HECTOR TANGUAY, maître de cérémonie.

25 AMATEURS au Programme.

ENEZ EN FOULE

ADMISSION: Adultes: 30'cts

ENFANTS: 15 cts

Valeurs
SUPREMES
chez
CAMIL DARAC

APRES L'INVENTAIRE VENTE A RABAIS

En profiter, c'est d'acheter Meilleur pour moins d'argent.

CAMIL DARAC ENR'G. Ste-Marie, Bce., P. Q.

Ouverture Officielle:

Lundi, le 3 FEVRIER à 9 heures du Matin

MANTEAUX D'HIVER

Manteaux dans les tout derniers styles. Les tissus en vogue cette saison, Garnis d'un joli col de fourrures, doublés et entre-doublés. Couleurs: noir, brun, bleu, vert. Valeurs régulières de \$9.00 à \$12.00, pour:

\$5.95

MANTEAUX

garnis de fourrure

Manteaux pour dames, en drap diagonal, écorce d'arbre, avec grand col de fourrure en seal, castor de luxe. Doublure garantie pour 2 saisons. Les plus nouveaux styles d'hiver. Couleurs: vert, bleu, brun, noir et rouge vin. Valeur régulière: \$19.50.

SPECIAL, pour quelques jours:

\$11.95

EXTRA — SPECIAL

Sous-bas en cachemire laine, pour dames. Peu coûteux et durables. Valeur rég. 30c. Offre remarquable, la paire:

19^c

BAS POUR DAMES

Bas en cachemire de laine "Second" Couleur gunmetal. Valeur régulière de 50c pour:

29^c

PANTOUFLES pr DAMES

Pas plus que 2 prs à chaque client. Pantoufles en feutre et en cuir, très chaudes, pour la maison. Semelles cuir, talons rembourrés. Choix de couleurs.

39^c

ROBES

de maison

Robes de maison, Smocks, en broadcloth imprimé ou uni, inaltérable au lavage. Ces robes sont celles que nous vendons régulièrement \$1.00. Toutes les grandeurs. Prix spécial pour écouler rapidement: pièce:

69^c

SCARFS

pour hommes

2 doz. seulement de Scarfs en flanelle pure laine, laine et soie et soie, dans plusieurs nuances. Ce sont des balances de nos lignes, beaucoup plus cher. Très spécial. Pour écouler rapidement.

49^c

ROBES - ROBES - ROBES

Vous aurez peine à croire. Vingt modèles d'élégantes robes de soirée, Robes d'après-midi, comprenant tout ce qu'il y a de plus nouveau, comme garnitures, plissé, boutons, motifs de velours ou métallique. Splendides nuances claires ou foncées. — Soyez là à bonne heure car le choix se fera rapidement. — Grandeurs: 14 à 20 ans. — Valeur régulière, jusqu'à \$5.50. — Extra SPECIAL, pour écoulement rapide:

\$2.95

MANTEAUX

Manteaux richement garnis de fourrures telles que: Chat sauvage, Loup, Renard, Lynx. Valeur rég. de \$24.00 à \$29.00. Vous les aimerez car c'est de la stricte nouveauté. Nouveaux tissus. Doublure de crêpe ou satin. Si vous voulez profiter de l'aubaine, venez à bonne heure faire votre choix au prix incroyable de:

\$16.95

Chemises en Broadcloth

SPECIAL — SPECIAL

Un lot de chemises en broadcloth rayé, collet à même ou séparé. Très bonne qualité et confection. Valeur rég. 1.00. Extra spécial, durant cette vente:

69^c

Chapeaux pour hommes

Une douzaine chapeaux de peluche, très bonne qualité, pour écouler rapidement à:

49^c

BAS pour HOMMES

Bas laine et coton, pour hommes. Plusieurs nouveaux patrons. Tant qu'il y en aura:

24^c

CHOIX DE SOULIERS, HOMMES

L'annonce que plusieurs hommes attendaient.

Vous êtes toujours certains d'économiser en attendant les ventes de CAMIL DARAC, et nous le démontrons encore une fois en vous présentant la plus belle vente de chaussures à meilleur marché que toutes les ventes précédentes de chaussures qui ont eu lieu dans cette localité. Ce sont de très bonnes marques. Valeur régulière, 3.50 à 4.50; Pour écouler rapidement.

EXTRA SPECIAL pour Lundi: \$2.95

CHEMISES POUR HOMMES

Par trois fabricants renommés: ARROW, TOOK, BRILL.

Chaque chemise dans le groupe provient des séries à 2.00, 2.50, 3.00 de ces trois fabricants. — 2 faux-cols, mou ou empesté; Col à même, mou ou empesté. — Messieurs, à vous de prendre part de ces grandes économies! Variété sans égale. Chaque chemise choisie avec soin. Beau tissu, broadcloth de coton canadien et anglais, plusieurs avec dessins tissés. Tous les goûts seront satisfaits. Fines rayures, petits motifs, dessins fantaisie, quadrillés ou blanc uni. Notez le choix des cols. Encolures: 14 à 17½. Longueur des manches, 33" 34" 35", dans le lot: \$1.59